



HAUT-CHABLAIS INTERCO
EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-038

OBJET :

Election du Président

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Monsieur DENNÉ Jean-Claude, doyen des conseillers communautaires.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du Conseil Communautaire : 2 avril 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine
MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CHALENÇON William, TAVERNIER Alexis, VINET Philippe, MUDRY Benoît, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Monsieur Rémy VUATTOUX a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Claude DENNÉ, doyen des conseillers communautaires de Haut-Chablais Interco, propose de procéder à l'élection du Président de la communauté de communes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-6-1 et L.5211-9,

Vu le procès-verbal de l'élection annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **proclame M. Jean-François BERGER** Président de Haut-Chablais Interco.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance
Rémy VUATTOUX

